Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 46

Artikel: Ça et là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248244

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le remords cependant le torturait ; il passait des nuit sans sommeil. hanté de visions terribles ; il mangéait sans appétit et la fièvre le prenait chaque fois qu'on chantait devant lui un air de la terrible complainte du savetier. C'était là son remords vivant, cet air sur la bouche de tous, racontant les péripéties du drame dont il était le triste héros. Une fois même, dit-on, il chancela presque évanoui devant la toile attireuse de foule, où l'on voyait un lugubre assassin qui, brandissant sa fourche, l'enfoncait, hideux, dans le corps de sa victime.

« L'assassin au domicile Du père Lodève entra... »

Cet air obsédant ne quittait plus Bonnaudet; chaque parole était gravée en sa mémoire ; chaque vers chantait à ses oreilles le jour, et, la nuit, le réveillait en sursaut.

Lorsque arriva la Saint-Jean, il partit du pays et s'alla gager en Saintonge, chez un viticul-

teur. Il y resta quatre ans, puis, croyant le remords à tout jamais défunt, il revint à Crépysur-Tain où, après être resté quelque temps domestique, il se maria.

Sa femme ayant une certaine fortune foncie re, il cultiva ses terres lui-même. Travailleur et économe, il augmentait chaque année d'un ou deux arpents son petit domaine.

Il eut un enfant qui grandit, bien portant et vif, rose et frais comme les poupons de campa-

gne, que le grand air libre fortifie.

On aurait pu envier le sort de Bonnaudet, du Bonnaudet à qui l'économie réussissait à merveille; mais le remords était là, toujours, effroi de ses nuits pâles, qui le torturait pres-que sans répit. Son teint bilieux contrastait avec sa robustesse. Aucun mot pourtant ne sortit jamais de ses lèvres qui pût apprendre à sa femme la dure vérité.

Le temps passait ; l'enfant avait quatre ans. Un soir d'été, après la soupe, Bonnaudet était assis sur le banc de pierre devant sa maison, quand le petit vint auprès de lui. Bonnaudet le prit sur ses genoux et le fit sauter, ce dont était fort aise le bambin. Bientôt pourtant, fatigué de ce jeu, il dit à son père :

« Papa, j'ai été chez mémé (grand-mère).

- « Ah! tu as été chez mémé

- « Oui, dit l'enfant, et elle m'a appris une belle petite chanson.

Chante ta chanson, mon fieu, » L'enfant commença :

« L'assas in au domicile Du père Lo lève entra ; Brusquement il le frappa...

C'en était trop ! Son fils lui-même !... Bonnaudet se leva si brusquement que le petitroula par terre. Les yeux hagards, avec des gestes fous, il finit lui-même le couplet, hurlant à se rompre la gorge :

· Lui qui dormait si tranquille Avec un' fourche de fer Frappant à tort et à travers! »

Quand le dernier mot eut retenti, un rictus tortura la face de Bonnaudet et il clama, à l'effroi des voisins qui commençait à se grouper autour de lui :

· Ah! Ah! Ah! c'est moi qui l'ai tué, Lodève! Il avait de l'argent, moi je n'en avais pas... Les gendarmes ne sont pas fins !.... C'est moi qui l'ai tué !... Et puis n'approchez pas, vous autres. ou je vous tue également... Ah! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! »

A bout de forces, il tomba par terre, dans

une crise épileptiforme. Bonnaudet l'assassin était fou, fou furieux. Interné des le lendemain dans un asile d'aliénés, il y est mort après trois mois de souffrances atroces, tué par le remords et la complainte de son crime sur l'air de Fualdés.

GUSTAVE GUITTON.

MENUS PROPOS

La longévité des arbres. — De nombreux savants se sont appliqués, dans ces derniers temps, à déterminer la longévité de plusieurs essences d'arbres. Leurs travaux ont abouti à de longs rapports chiffrés et documentés ; mais voici les conclusions les plus intéressantes:

C'est le baobab qui vit le plus longtemp, environ 6, 000 ans. Viennent ensuite : le taxodium, 4, 500 ans ; — l'if, 3, 000 ans ; — le podocarpus, 2, 000 ans ; — le chène, 1, 600 ans; — le tilleul 1, 200 ans; — le cèdre, 900 ans; — le platane. 800 ans; l'olivier, 750 ans; — l'oranger. 650 ans; — le châtaignier, 600 ans ; — le mélèze, 580 ans ; — le lierre, 500 ans; — le poirier, 450 ans; — le cheirosteman, 400 ans; le cyprès, 380 ans; l'ormeau, 350 ans ; — le figuier, 280 ans.

Tout cela est peut-être fort vrai ; mais nous serions curieux de savoir comment on s'y est pris pour demander aux plus vieux baobabs leur état-civil.

Cuisines municipales.

Nouveau progrès qui vient du nord : il est question de fonder à Londres, dans chaque quartier, une « cuisine municipale » où les familles qui voudraient ne pas faire de cuisine chez elles pourraient s'approvisionner.

On emploierait dans ces cuisines des ladiescooks, autrement dit des « dames cuisinières. »

Il y a à Londres des centaines de jeunes filles du monde possédant leur diplôme de cuisinières, qui n'aimeraient pas « prendre du service », mais qui seraient enchantées de consacrer quelques heures chaque jour à la cuisine municipale, moyennant rémunération.

L'établissement serait régi par les deux règles suivantes ; les clients donnéraient leurs ordres tous les soirs, pour le lendemain, et les cuisinières et leurs aides seraient payées à la

fin de chaque semaine.

Cela vaut peut-être mieux, pour les jeunes filles pauvres et de bonne famille, que d'attendre, dans l'oisiveté traditionnelle, le prince Charmant qui ne vient pas.

Un joli loyer. On ne parle plus à Berlin que du fameux café Bauer, qui va changer de propriétaire. L'ancien payait un modeste loyer de 115, 000 marks, ce qui fait près de 145, 000 francs.

Le propriétaire de l'immeuble a estimé que celui-ci ne lui rendait pas assez et a déclaré au propriétaire du café qu'il élevait le loyer à 180, 000 marks, soit 225, 000. fr. L'autre a refusé et s'est retiré du commerce. mais un autre commerçant s'est rencontré pour prendre immédiatement sa succession.

On voit d'ici ce que l'on doit consommer de bocks dans cet établissement - soumis d'ailleurs à d'énormes taxes — pour que le gérant finisse par se rattraper!

Force motrice. — Chacun sait que la force motrice de la vapeur est appréciée par cheval-vapeur et que sous cette dénomination on entend la force qui soulève un poids de 75 kilos en une seconde à un mêtre de hauteur. Ce qu'on sait moins, c'est comment on est arrivé à cette appréciation. Lorsque l'anglais Watt a, pour la première fois, essayé à Londres sa machine à vapeur dans une brasserie, le brasseur lui dit qu'avec un de ses chevaux il arriverait à faire le même travail. Watt le lui nia et tint le pari. Le brasseur prit alors dans son écurie son meilleur cheval et le fit travailler très vigoureusement pendant 8 heures à pomper de l'eau. Pendant ce laps ce temps il éleva 2, 120, 000 kilogr. d'eau à un metre de hauteur, ce qui faisait par seconde 73 kil. 600 d'eau. On a arrondile chiffre et de là est venue l'appréciation de la force motrice de la vapeur sous le nom de cheval-vapeur. Le cheval en creuva peutêtre, car les nombreux essais faits postérieurement à cette expérience ont démontré qu'un cheval en chair et en os ne pouvait élever plus de 27 kil. 800 à un mêtre de hauteur en une seconde.

Les rats, les puces et la peste.

Il résulte, des observations récentes auxquelles a donné lieu la petite épidémie de Vienne, que la peste ne se transmettrait pas directement par le contact d'homme à homme.

La propagation de la peste s'opérerait par le

mécanisme suivant.

1º La peste attaque les rats;

2º Dès qu'un rat est pestiféré, il est envahi

par les puces ;

3º Quand le rat meurt, les pures l'abandonnent et si quelque homme est à leur portée, vont lui porter le virus qu'elles ont pris chez

Cette curieuse thèse vient d'être exposée par le docteur Simmond dans les Annales de l'Institut Pasteur.

Voilà qui n'accroîtra pas la sympathie du genre humain pour la race des rats et celle des

Verdi et les artistes pauvres. — Verdi, le fameux maëstro, a entrepris depuis trois ans de faire construire une maison de retraite pour les chanteurs et les chanteuses, àgés et dans le besoin. Les travaux viennent d'être achevés. Le palais Verdi s'élève aux portes de Milan et a été édifié d'après les plans de M. Camille Boïto, frère du librettiste et collaborateur de Verdi.

L'illustre compositeur, qui a déboursé plus d'un million pour cette construction, en a surveillé lui-même les travaux. Presque tous les jours, il se rendait sur le chantier.

Je ne voudrais pas disparaître, disait-il, avant d'avoir assisté à l'achèvement de mon projet.

Dès cet hiver, cent artistes, soixante hommes et quarante femmes, pourront être hospitalisés. Verdi a doté cette institution d'une somme suffisante pour en assurer le large fonctionnement. En outre, il a déclaré maintes fois qu'il léguera toute sa fortune et ses droits d'auteur aux artistes lyriques. Verdi s'est réservé le droit de reposer, après sa mort, dans la chapelle de l'établissement.

Çà et là

Dreyfus à la Broche. — Le Gaulois annonce qu'on vient de fabriquer en Allemagne et d'envoyer en France quatre cent mille broches, boutons de manchettes, épingles de cravate, qui vont être distribués gratuitement à

Il s'agit d'un médaillon portant le portrait de Dreyfus en uniforme, avec, en exerge, la devise: Dreyfus innocent.

Le même journal a observé des camelots qui,

L'innocent, c'est Dreyfus, naturellement, et son histoire nous est racontée, en seize petits tableaux, dont les premiers nous présentent un officier « patriote » à la perte duquel se sont attachés d'autres officiers, e jaloux, intrigants et fourbes »

Par contre, le dernier tableau nous fait assis-

er à la réhabilitation glorieuse du condamné, qu'un général en grande tenue décore devant les troupes assemblées.

Bref, taus les moyens sont bons pour le syndicat dreyfusard.

A propos de Luccheni. - Luccheni n'a pu être con lamné à mort. Genève emprisonne. mais ne tue pas.

En France et en Bavière, on guillotine.

En Angleterre, en Russie, on pend. En Prusse, en Danemark, en Suède, en Nor-

vège, on décapite à coups de hache.

En Serbie, on fusille les civils comme s'ils étaient des militaires.

En Espagne, on a conservé le supplice du garrot » la strangulation.

Aux Etats-Unis, on a essayé l'électrocution qui jusqu'ici n'a pas donné des résultats bien décisifs. Aussi la pendaison est-elle toujours en honneur, quelquesois sous forme de lynchage.

La Belgique et l'Italie possèdent chacune un bourreau. Seulement, la peine de mort n'est jamais appliquée, et cet estimable fonctionnaire, exerce, on le conçoit, le plus tranquille des métiers.

On explique à une dame anglaise la formation des mots français, la règle des privatifs, des négatifs, etc., etc.

- Exemple : la syllabe in ajoutée aux qualificatifs leur donne le sens contraire ; incertain,

- Ah! bien! interrompit la dame; c'est pour cela que vous écrivez sur vos boîtes d'allumettes: allumettes inflammables!

LETTRE PATOISE

Da lai Montaigne.

Qu'man i sais que les lattres patoises aimusant aidé bin les iésous de vote bon peté Pays di duëmoine, vo yi viai bin bottai stéci : i vo aissure que ce n'a pon enne calambourg.

Ai yé quéque temps enne commune de lai montaigne aivai votai de refaire ses réglements de djoyessaince et d'organisation. En thieumena an nomon enne commission po élaborai ces réglements.

Tchain ai feune prà, lai comission lé bayé à conseil po en pare coignéssaince. Le conseil discuté ces réglements erticle pai erticle, qu'man soli se fait po ces aiffaires li. Tchain ai l'en airivenne és erticles de l'encrannement po les bétes dain les tchemaines l'adjoint qu'a in gro élevou de tschevàs fié observai qu'ai fayai faire in erticle ai pai po les tschevàs. Les ambourgs, tot emayie, yi demaindenne poquoi ? L'adjoint repondgé que lé tschevàs n'étin pon di béteil, et qu'ai fallaî nécessairement faire in erticle sépairê po lé tschevás.

Les ambourgs, de pu en pu émayië, se révisaivint l'un l'atre, et ne saivint qu'man l'entendre. L'adjoint persistai, en diain qu'ai l'était dje aivu dans lé concours, dain lé exposition, et qu'ai n'aivai djemai oiyi dire que les tchevas c'était di béteil, que les tchevas, c'était en in mot, des tschevås, et ran d'âtre. yi répondjé en conseilië, lé tchevas ç'à des des tchevàs, aip eu les vaitches ç'à des vaitches!

Lé conseillie que ryin tu dains lu berbes, feune oblidjië de pésai outre magrai l'observation de l'adjoint, main ai ne vié pon démoëdre quo les tchevàs c'était des bétes.

I lesse le thieusain és élevous de roncins, d'espliquai en lucdlégues que les tchevas sont des bétes. Vos comprente bin que ce n'a

pon moi qui veu trantchië là dessus, main i supose que l'adjoint ne bote pon tute les bétes en l'étâle.

In aimi di noi bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº44 du Pays du Dimanche:

168. ANAGRAMME.

Lice, ciel.

169. CHARADE.

La-pin (lapin).

170. MOTS EN CROIX.

E L BAVIERE S A H

171. ÉNIGME

Le facteur postal.

Ont envoyé des solutions complètes : MM. Emile Beuchat et Joseph Simonin, remonteurs Vellerat; Cœur d'or au Noirmont.

Ont envoyé des solutions partielles: MM. Le marquis de Mörchwyl; Charles Dentz à Porrentruy; Deux Marguerite aimant la St-Martin de Boncourt ; Amitié et fidélité à Boncourt; Les farceurs de Boncourt; Les bouebes di Cras Tschétion de Boncoé; Et va riz a et Lu si à Porrentruy; Lai pu belle baichatte de Montgnez.

176. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent

XXXXX Nom de famille commun au Noirmont.

X X X X X X Plaie maligne.

X X X X X X Estropier une chaussure. X X X X X X Célèbre amiral.

X X X X X Se remarque quelquefois autour de la lune et sur le corps humain.

X X X X X X Avenue de Paris.

177. MÉTAGRAMME.

1. Je sais être méchante et souvent je l'avoue En ne t'épargnant pas une bonne semonce.

2. Ma femme avec raison pensant au lendemain Me régale des deux quand j'ai le verre en main. 3. Chacun renchérissant à tour de rôle enrage

Et fait ce que je suis, car mon nom dit tapage. 4. Et j'arrive à mon tour et grâce à tant de bruit Sur leur face bientôt ma marque se produit.

178. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir horizontalement et verticalement les termes dont voici les définitions :

Se remarque à Pétersbourg. X X XChéri des buveurs. Archevèque français. XXXXX XXX Oiseau utile. Chef de Turquie.

179. CHARADE

Enfant, mon un au pauvre à la porte se don-

A ce que fait mon deux, gaiment on s'abandonne.

Et mon tout fait courir ta petite personne. Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 novembre.

Cote de l'argent

Du 16 novembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 107. le kilo.

Mises au concours

Les travaux de menuiserie, parquetterie, serrurerie, platrerie et peinture pour l'établisse-ment d'une maison de refuge au Pre au bæuf près Sonvillier.

Adresser les devis avec indication de prix à la Direction des travaux publics au plus tard le 28 novembre.

Convocations d'assemblées

Fahy. — Le 20 à 12 h 1/2 pour décider si la commune veut faire un traitement à la sagefemme.

Soubey. — Assemblée bourgeoise le 20 après l'office pour décider la réception de quatre nouveaux bourgeois.

L'éditeur: Société typographique, Porrentruy.

Bons mots:

— Que fait Durand, maintenant ?

- Je l'ai vu, il y a peu de temps, il avait la tête dans un nœud coulant, un couteau à la gorge et l'écume à la bouche.

- Horrible! où donc? où donc?

- Chez le barbier.

La vallée du Nil a un en droit, situé entre les deux plus basses cataractes de ce Îleuve où l'on n'a jamais vu de pluie. Les voyageurs qui racontent aux habitants que l'eau nous tombe aussi du ciel ne sont pas crus.



Clara. — Maman, ce vilain Arthur a brisé la tête de ma poupée! »

La mère. - Ah! je vais le punir d'une jolie façon! Mais où se cache-t-il? »